

**Avis relatif aux jeux de grattage de La Française des jeux dénommés  
« Méga Goal », « Banco », « Le Trésor des Pyramides » et « Tellement Vintage »**

Le règlement général des jeux de grattage de La Française des jeux fait le 29 juin 2001 dont la dernière modification a eu lieu le 2 mars 2020 s'applique à l'ensemble des émissions et règlements de jeux cités ci-dessous, ces derniers étant disponibles sur le site [www.fdj.fr](http://www.fdj.fr)

**Article 1 – Emissions**

Le règlement particulier du jeu de grattage dénommé « Méga Goal » fait le 12 octobre 2020 s'applique à l'émission n°01 du jeu « Méga Goal » ayant le code jeu 699, dont la diffusion sera effectuée en principe à compter du lundi 1<sup>er</sup> février 2021.

**Article 2 – Forclusions d'émissions et résiliations de règlements**

L'émission n°01, code jeu 656 des tickets du jeu « BANCO » est clôturée le dimanche 28 février 2021.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au 30 mars 2021 inclus.

Le règlement particulier du jeu « BANCO » fait le 30 avril 2018 et modifié le 23 décembre 2019 est résilié à compter du 31 mars 2021.

L'émission n°01, code jeu 687 des tickets du jeu « Le Trésor des Pyramides » est clôturée le dimanche 28 février 2021.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au 30 mars 2021 inclus.

Le règlement particulier du jeu « Le Trésor des Pyramides » fait le 30 octobre 2019 est résilié à compter du 31 mars 2021.

L'émission n°01, code jeu 689 des tickets du jeu « Tellement Vintage » est clôturée le dimanche 28 février 2021.

Le droit de revendication des lots au titre de cette émission pourra s'exercer jusqu'au 30 mars 2021 inclus.

Le règlement particulier du jeu « Tellement Vintage » fait le 30 octobre 2019 est résilié à compter du 31 mars 2021.

Fait le 13 janvier 2021

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des jeux

C. LANTIERI